

Optimiser la gestion des sinistres automobiles dans le cadre de la convention IRSA – GSAU

Code produit : GSAU

Niveau : Perfectionnement

Modalité : Presentiel

Durée (en heure) : 7.0

Tarif : 700,00 € HT

Eligible DDA : oui

Public :

- Gestionnaire sinistres automobiles

Prérequis :

- Aucun

Objectif

- Assoir ses connaissances de la convention IRSA
- Optimiser la mise en œuvre des recours conventionnels
- Maîtriser les subtilités du barème de responsabilités conventionnelles

Programme de la formation

DISPOSITIONS GENERALES

- Principe fondamental – indemnisation directe de l'assuré

- Notion d'implication
- Conditions relatives à la garantie (garantie OUI – NON)
- Garantie de la responsabilité civile après le vol du véhicule
- Acte intentionne

REGLES COMMUNES DE GESTION

- L'évaluation des dommages
- Détermination de l'assiette du recours
- Préjudices faisant l'objet d'une renonciation à recours partielle ou totale
- Modalités d'exercice des recours
- Détermination du droit à recours conventionnel
- Matérialité des faits dans le cadre du Titre 3
- Absence de dégâts apparents – Contestation du lien de causalité
- Quittances subrogatives
- La gestion des chocs contre choses inertes
- Les ensembles routiers

REPARTITION DES RECOURS ENTRE ADHERENTS

- Champ d'application du titre 3.1 – Recours forfaitaire
- Champ d'application du titre 3.2 – Recours au cout réel
- Assiette du recours inférieure ou égale à 3 fois le plafond
- Assiette du recours supérieure à 3 fois le plafond

Répartition des recours entre adhérents

- Eléments de preuve
- Eléments exclus
- Application des cas 40 et 43
- Difficultés de qualification
- Focus sur les cas 30 et 31
- Les interdictions
- Application des cas 10 13 15 17, 20 et 21.

Une assistance technique et pédagogique de l'apprenant est assurée tout au long de la formation via une adresse mail (formateur@af2a.com) permettant de contacter soit le service en charge des aspects techniques et logistiques, soit un formateur expert du domaine abordé, avec une réponse dans les 48 heures

Moyens d'évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

Méthodes pédagogiques

- Exposés à partir d'un diaporama
- Mises en pratique
- Échanges d'expériences

AF2A - 64 Rue de Miromesnil, 75008 Paris

Copyright 2024 AF2A. Tous droits réservés.